Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Escroquerie et convocation

Par Caramel

Bonjour,
Récemment victime d'une escroquerie par un mineur , je voulais savoir par quel manière je pouvais mettre ses parents au courant. Si je porte plainte y'aura t'il une convocation ? Si j'envoie une lettre au procureur sera t'il compréhensif ou laissera t'il sans suite ?
Merci à tous

Par ESP

Bonjour
Votre question prête à confusion.. Que voulez vous exactement ?
Des suites ou pas de suites ?
Pourquoi ne voyez vous pas les parents vous mêmes ?

Par Caramel

Je voudrais mais je n'ai pas le numéros des parents ni l'adresse . Je voudrais des suites . Si déjà mineur c'est un escroq alors qu'adviendra t'il

---
Par ESP

Vous ne pouvez rien faire sans son identité...

Par ESP

Quels sont les faits ?
Comment le connaissez vous?
Avez vous son nom ?